



Pas de retrait, pas de trêve !

Le Premier Ministre a confirmé à nouveau hier soir (19 décembre) sa volonté d'imposer un régime de retraite unique par points, avec un projet de loi d'ores et déjà écrit puisque devant être transmis au Conseil d'Etat pour présentation en Conseil des ministres dès le 22 janvier. Dans le même temps il a également justifié la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans dès 2022.

Ce que veut Edouard Philippe et son gouvernement, c'est repousser l'âge de la retraite, réduire considérablement le niveau des pensions et ouvrir la voie à la « capitalisation ».

Le Président de la république et le 1^{er} ministre restent donc totalement sourds à l'exigence majoritaire de retrait de la « contre-réforme » des retraites, qui s'exprime depuis le 5 décembre à travers la formidable mobilisation interprofessionnelle et les grèves (reconduites dans plusieurs secteurs, à la RATP, à la SNCF, dans l'enseignement, dans la métallurgie, la chimie et les organismes sociaux, etc.)

Aux côtés de leurs confédérations et organisations nationales, les Unions Départementales CGT / FO / FSU / Solidaires de Loire-Atlantique réaffirment leur opposition totale au projet du gouvernement de régime unique par points et en demande toujours résolument le retrait.

Elles condamnent la campagne ignoble à l'encontre des cheminots et agents de la RATP en grève. C'est l'intransigeance du gouvernement qui conduit au blocage et à la grève. Elles appellent à poursuivre et amplifier la mobilisation de toutes et tous, salariés du privé comme du public, jusqu'au retrait :

- En organisant des assemblées générales sur les lieux de travail afin de généraliser la grève et, dans ce cadre, préparer une puissante mobilisation « public – privé » le jeudi 9 janvier (1).
- En participant à nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le jeudi 26 décembre : rassemblement à 10 h 30 à Nantes – gare sud, suivi d'un « banquet des luttes » vers midi.
- En participant pendant les jours à venir aux actions et diffusions de tracts, organisées ensemble par nos structures locales et les salariés en lutte, à Ancenis, Châteaubriant, Clisson, Nantes, Savenay, Saint-Nazaire etc.

Nantes, le 20 décembre 2019

(1) Journée nationale de grève et de mobilisation public-privé du 9 janvier, dont les modalités précises en termes de manifestations seront précisées début janvier.